

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIGNY
1 rue du 8 mai 1945
50570 MARIGNY

Convocation : 19/05/08

Affichage : 06/06/08

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 33

L'an deux mille huit, le vingt neuf mai à 20 H 30, les membres du conseil de la communauté de communes de Marigny, désignés par les conseils municipaux de leurs communes, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes de Marigny sur la convocation qui leur a été adressée par le président sortant de la communauté de communes.

Présents :

Carantilly : Marylène HENRY, Bernard PATIN, Pierre BOURGE.

La Chapelle Enjager : Nelly VILLEDIEU, Philippe LAISNEY, Thierry DUBOURG.

Hébécrevon : Gilles QUINQUENEL, Dany HUAUX, Michel TOUTAIN est remplacé par Gilles PAUGAM.

Le Lorey : Michel SAVARY, Christophe DUCLOS, Gilles OZENNE.

Lozon : Gérard DEPERIERS, Françoise ROGER.

Marigny : Bernard BRIGNOT, Didier OZOUF, Yves HEROUARD, Fabrice LEMAZURIER, Jérôme LOUICHE est remplacé par Patrice BOUCHER.

Le Mesnil-Amey : Jacques CLAIRAUX, Thierry RAULINE.

Le Mesnil-Eury : Jacques THOUROUDE est remplacé par Laurent FREMONT, Eric LEJOLIVET.

Le Mesnil-Vigot : Pierre VAULTIER, Jean-Claude JEANNE.

Montreuil Sur Lozon : Jean AUVRAY, Michèle ORVAIN.

Remilly Sur Lozon : Philippe GOSSELIN, Désiré VOISIN, Lydie LOZOUET.

Saint-Gilles : Jean-Luc LEROUXEL, Jean-Pierre LECORNU, Michel HOREL.

Absents excusés : Michel TOUTAIN, Jacques THOUROUDE, Jérôme LOUICHE.

Michèle ORVAIN a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité des membres présents.

1) Le Point sur les commissions :

a) Jeunesse/formation :

Gilles QUINQUENEL fait part de la réunion de sa commission en date du 20 mai.

Un compte-rendu est distribué à tous les délégués.

Les points principaux sont :

- Formation :

. **collège** : participation de la communauté de communes : aides aux travaux et sorties scolaires. Pour info au vu d'une forte augmentation de la population et donc de l'effectif du collège, le CG50 étudie son agrandissement. Les effectifs devraient croître de 25% d'ici à 2012-2013.

. **Transport scolaire** : suite à la reprise, en intégralité, du transport scolaire par le conseil général, cette dépense en moins pour la com de com (entre 40 000 et 45 000€) pourrait être utilisée pour une politique ambitieuse en direction de la jeunesse.

. **Bassin de formation** : mise en réseau des écoles du canton autour du collège Jean Monnet de Marigny. La communauté de communes participe à hauteur de 10 000€ par an pour les différentes actions.

- Jeunesse :

L'objectif est d'élaborer un programme d'actions pluriannuel 2009/2011. Une étude pourrait être réalisée pour proposer une stratégie globale.

- Contrat enfance jeunesse CEJ/CAF :

La CAF accompagne la communauté de communes depuis plusieurs années dans le cadre du contrat éducatif local(CEL).

Trois nouvelles actions sont proposées au vu de la demande croissante des familles :

- Extension envisagée du temps d'animation du RAM : passage à temps complet en 2009. Il faudrait prévoir un coût supplémentaire de 5 400€ environ.
- Maintien des mercredis loisirs avec l'ACLAM
- Séjours jeunes avec hébergement pour les pré-ados de 9-12 ans organisés par l'ACLAM.

Ces propositions nouvelles de l'ACLAM nécessitent :

- un redéploiement du poste de coordinatrice ACLAM de 43% en 2007/2008 à 50% en 2008/2009.
- l'augmentation du temps d'animation soit 30h/semaine pour l'année scolaire 2008/2009.

Un surcoût sera donc à prévoir.

Le conseil communautaire donne son accord de principe à ces orientations et autorise le président à signer avec la CAF le CEL sur ces nouvelles bases. Il est bien entendu que les propositions prévues seront présentées en assemblée générale pour délibération après.

b) Animation et vie associative :

ACLAM :

Jean AUVRAY fait le point. Des documents sont distribués concernant le bilan financier des vacances de printemps de l'ACLAM et des mercredis loisirs (jusqu'au 25 mai 2008). Bonne fréquentation pour les vacances et effectifs en hausse pour les mercredis.

CONSEIL D'ENFANTS ET DE JEUNES :

Un bilan récapitulatif des projets de 2007 et 2008 est distribué

RAM :

- Un document concernant les actions menées par le RAM en 2007 est remis à chaque délégué.
- Recyclage AFPS : le conseil communautaire donne son accord afin que soit demandée une participation de 5€, pour le livret, aux assistances maternelles qui ont suivi la formation de recyclage AFPS.

CONVENTION PMI/COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le conseil communautaire autorise le Président à signer une convention entre la PMI représentée par le Président du Conseil général et la communauté de communes pour mettre à disposition un local dans le bâtiment « pôle enfance ».

FAMILLES RURALES :

- Par courrier, l'association indique que suite à la nouvelle politique d'aide du Conseil Général qui ne subventionne plus cette année, un déficit de 500€ par Ruche (Marigny et Hébécrevon) est à prévoir. Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ afin de couvrir le déficit des deux ruches pour cette année. En fonction de la politique du CG50 en 2009, cette position de subventionnement sera revue.
- Le conseil donne son accord pour reverser à Famille Rurales la somme de 592 € que la DRAC a versée à la Communauté mais destinée au camp d'été 2007 de la Ruche.

c) Tourisme, environnement, développement durable :

Didier OZOUF fait part de la réunion de la commission en date du 22 mai 2008. Un compte-rendu est distribué à tous les délégués.

Les points principaux sont :

- 1) **Tourisme** :
 - Soutenir le syndicat d'initiatives
 - Entretien et travaux des chemins de rando
 - Suivi des infrastructures en place (aire de pique-nique, aires de camping-car...)
 - Réalisation de projets touristiques

- 2) **Environnement** :
 - Ramassage des ordures ménagères de manière collective : ce sera le premier travail de la commission.
 - Mise en place du « Service Public pour l'Assainissement Non Collectif » (SPANC)

- 3) **Développement durable** :
 - Poursuite de la filière bois
 - Sensibilisation aux méthodes alternatives d'utilisation des produits phytosanitaires
 - Mise en place d'un contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME
 - Divers (l'eau, l'énergie, l'air, le bruit)

Didier OZOUF rappelle aux maires de bien vouloir nommer un délégué « chemin » afin de pouvoir réunir le groupe de travail sur les chemins de rando.

Il présente aussi le bilan du Centre Aquatique. Un document est distribué à ce sujet. Il est à noter une bonne fréquentation du public toujours en hausse. Au vue des orientations budgétaires, la participation de la Communauté de Communes sera de 53 739.36€ soit une augmentation de 2%.

d) Travaux- voirie :

1) voirie communautaire :

Afin de réaliser les travaux de voirie 2008, il est nécessaire d'élargir une des compétences mentionnée à l'article 5 paragraphe C 20 au reprofilage à l'enrobé pour les voies suivantes

Hébécrevon	VC N° 7
La Chapelle Enjuger	VC N° 3 « Les Potiers »
Marigny	VC Le Val Moulin, VC N°6
Le Lorey	VC N° 5
Rémilly sur Lozon	VC N° 202 « Le Val » VC de l'Allemagne

Le conseil communautaire donne son accord. Un courrier et une délibération type seront envoyés à chaque commune.

Le président présente le dossier de consultation des entreprises établi par la DDE. Le conseil donne son accord et décide de lancer un appel d'offres ouvert comme type de procédure de marché public. La commission d'appel d'offres se réunira le 30 juin à 10H30 pour l'ouverture des offres et le 7 juillet 2008 à 11H00 pour le rapport de présentation du maître d'œuvre et l'attribution du marché.

Didier HOREL souhaite que la tranche de voirie 2009 soit étudiée en septembre octobre de cette année.

2) Bâtiment industriel GARLAN :

Le Président présente le dossier APD(Avant Projet Définitif) de cette construction. Le conseil donne son accord et décide de lancer un appel d'offres ouvert comme type de procédure de marché public et autorise le Président à déposer le permis de construire.

La commission d'appel d'offres se réunira le 01 août 2008 à 10H30 pour l'ouverture des plis et le 08 septembre 2008 à 10H30 pour le rapport de présentation du maître d'œuvre et l'attribution des marchés.

e) Les zones d'activités

Fabrice LEMAZURIER, Vice-président en charge du développement économique, présente ces points :

- **La Chénée** : Le conseil donne son accord pour aménager une partie de la zone sous le couvert du SDSL, avec le cabinet F.H.R et autorise le président à signer une convention entre la communauté de communes et le SDSL pour le coût de l'étude.

- La commission « développement économique » se réunira pour réfléchir sur l'organisation de cette zone, quel type d'entreprise accueillir...

- **La Chevalerie** : Le conseil donne son accord pour vendre une parcelle au cabinet vétérinaire de Marigny.

f) Questions diverses :

1) Etude de regroupement des structures :

Le président indique que la phase 1 de l'étude est terminée et propose au conseil de poursuivre l'étude sur le regroupement des structures portée par le CCASL. Le conseil confirme son accord de principe à l'étude et au financement. Une réunion préalable sera faite avec les délégués et les conseillers municipaux pour les informer (le 19 juin à 2H30 à la salle des fêtes de Marigny).

2) Personnel :

- Augmentation du temps de travail de Nicole LEPLEY : Le conseil donne son accord afin d'augmenter son temps de travail pour le nettoyage du pôle enfance (9H par semaine).

- Pour info, le président indique que Christelle Nicolle, animatrice du RAM, a demandé à prendre un congé parental égal à 20% du temps travaillé habituellement à la suite de son congé maternité. Le Président le lui a autorisé.

3) Admission en non valeur :

Suite à la demande de la trésorière, le conseil donne son accord pour admettre en non valeur la somme de 0.51€.

4) Abonnement journaux :

Un abonnement à Ouest France et à la Manche Libre a été souscrit. Une participation de 97 € sera réclamée au CDRP et à l'ACLAM en accord avec eux. Le conseil donne son accord.

5) La commission « communication » se réunira le 16 juin à 18H30 pour le bulletin communautaire

6) **Dates à retenir** :

- 19 juin : réunion d'info à la salle des fêtes de Marigny
- 26 juin : la réunion est annulée
- 30 juin : réunion bureau
- 10 juillet : assemblée générale
- 11 septembre : assemblée générale

Rien ne restant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 23H10

La secrétaire,
M.ORVAIN

Le Président,
Ph.GOSSELIN